

CENTRE D'ACCUEIL THERAPEUTIQUE A TEMPS PARTIEL « LA MAISON BLEUE »



*644 Route de Toulouse - BP 90167 - 65308 LANNEMEZAN Cedex
Secrétariat : 05.62.99.55.85 du lundi au vendredi de 8h15 à 16h15*

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) « La Maison Bleue » accueille des enfants de 3 à 12 ans présentant des difficultés psychiques et psychologiques.

Installé au centre d'un dispositif de sectorisation du pôle de Pédopsychiatrie, il occupe une place essentielle dans le maillage territorial accueillant les enfants et leurs familles.

LES MISSIONS

Le CATTP est une structure qui propose des soins thérapeutiques, pour des enfants dont l'expression des troubles rendent difficiles l'intégration et l'adaptation en milieu ordinaire. C'est un lieu de soin à mi chemin entre l'hôpital de jour et le Centre Médico-Psychologique (CMP), où l'enfant pourra bénéficier de soins ponctuels dans la journée, sans être hospitalisé.

Il vise à maintenir ou à favoriser une existence autonome par des activités thérapeutiques de groupe ou individuelles, des actions éducatives, des soins rééducatifs. Pour ce faire, des médiations thérapeutiques sont proposées : atelier conte, équithérapie, cuisine, jardin, peinture, psychomotricité, psychothérapie etc ... Elles servent de support à l'expression de l'enfant. Elles sont proposées et choisies en fonction du projet thérapeutique individualisé de l'enfant.

La prise en charge est pluri professionnelle.

Les ateliers thérapeutiques proposés se déroulent chaque semaine avec les mêmes professionnels, à la même heure. Le repérage, la permanence et la continuité font partie intégrante du dispositif de soin.

LES OBJECTIFS DE SOINS

- Accompagner l'enfant pour travailler sur la socialisation, développer et favoriser les interactions sociales.
- Travailler sur les difficultés relationnelles, la communication, l'affirmation de soi, la valorisation, la verbalisation des émotions, des ressentis, la gestion des émotions.
- Maintenir et favoriser l'autonomie.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait à la demande d'un médecin (CMP, PMI, CAMPS ...).

Le pédopsychiatre responsable du CATTP évalue les demandes et valide les indications de prise en charge dans la structure.

Les familles et l'enfant sont rencontrés, des projets de soins sont réalisés. Des documents administratifs sont à renseigner et il faut obligatoirement recueillir une autorisation de soin des 2 représentants légaux pour prendre en charge l'enfant.

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

La prise en charge des enfants se déroule en semaine du lundi au jeudi. Les projets de soin médicaux sont co-construits avec l'équipe pluriprofessionnelle pour une année, de septembre à fin Juillet.

L'enfant bénéficie d'au moins 2 prises en soin par semaine. En fonction des besoins de l'enfant et des indications médicales, il pourra s'agir : de prise en charge groupale,

individuelle, d'un suivi en psychothérapie ou en psychomotricité. Les séances durent en moyenne 45 minutes.

Les parents et l'enfant sont rencontrés chaque début d'année par les professionnels et sont informés du projet de soin de leur enfant, permettant ainsi de favoriser l'alliance thérapeutique. Le projet de soin est signé par les parents.

Le CATTP est fermé 4 semaines durant la période d'été et certaines périodes pendant les vacances scolaires dans l'année.

Des entretiens réguliers, concernant le suivi de l'enfant sur le CATTP, sont proposés aux familles par le médecin et / ou les professionnels en charge de l'enfant.

La poursuite du soin au CATTP Maison Bleue est réévaluée chaque année par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Une orientation dans une autre structure de soin peut être aussi envisagée et proposée aux parents en fonction des besoins de l'enfant : HJ ? Etablissements médico-sociaux ?

L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de professionnels issus de différentes catégories professionnelles :

- Médecin pédopsychiatre
- Cadre de santé
- Secrétaire
- Psychologue
- Assistante sociale
- Infirmière
- Educatrice spécialisée
- Educatrice de jeunes enfants
- Psychomotricienne
- Assistante sociale
- Agent de Service Hospitalier

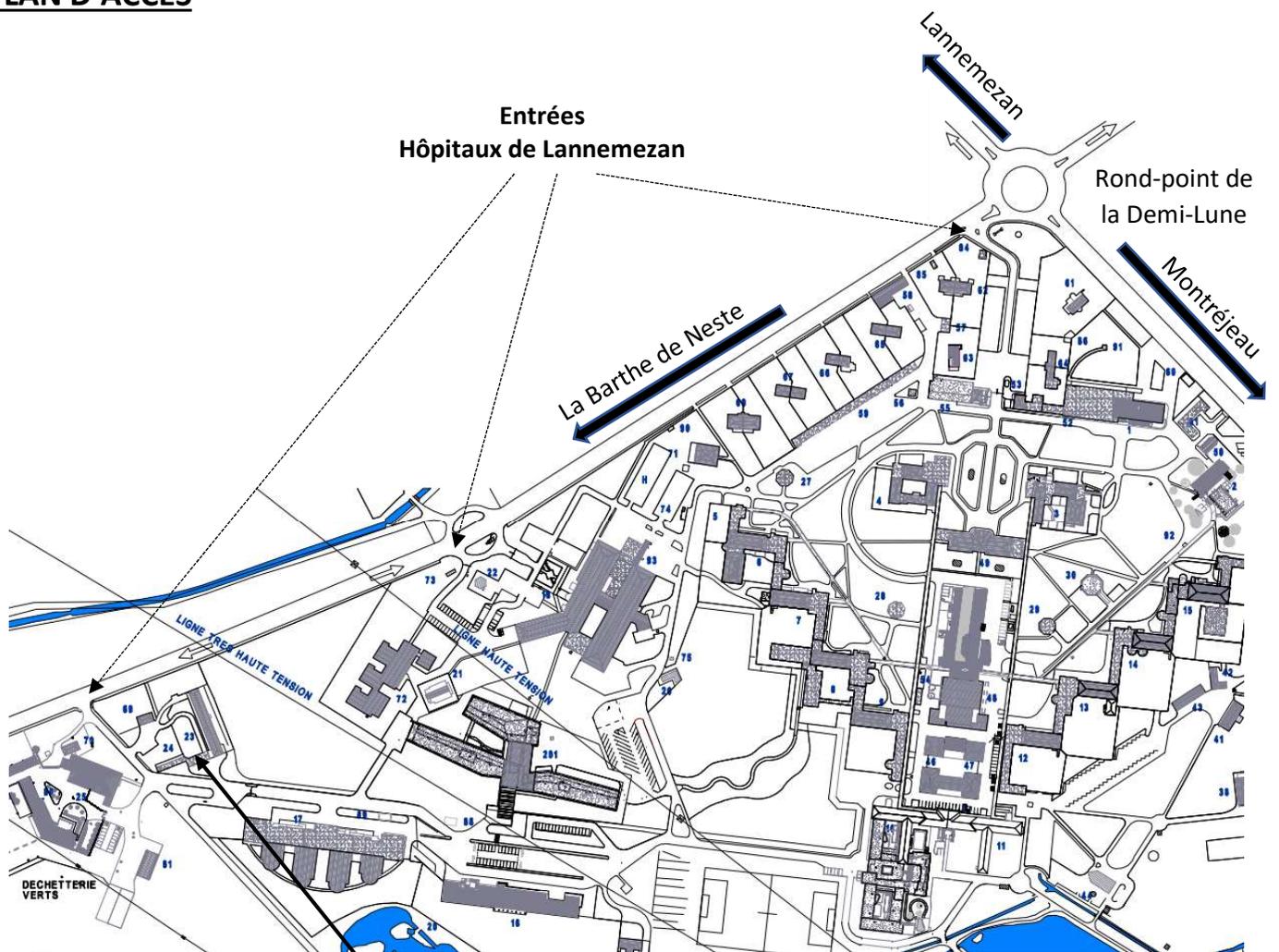
LES PARTENAIRES

La situation d'un enfant peut nous amener à travailler avec d'autres partenaires de proximité, avec l'objectif d'améliorer la prise en charge globale de l'enfant et de fluidifier le parcours scolaire et de soin de l'enfant :

- Département : MDPH, MDS, ASE
- Education Nationale : écoles, enseignants référents
- Intervenants libéraux (orthophoniste, psychologue ...)
- Etablissements médico sociaux : IME, SESSAD ...
- Autres services du pôle de Pédopsychiatrie (CMP / HJ ...)

Conformément à la réglementation en vigueur, votre accord vous sera toujours demandé au préalable.

PLAN D'ACCES



CATTP « La Maison Bleue »

